

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
SERVICE COURRIER  
Reçu le 21 Mars 2019  
N° ..... Par : .....

Lettre ouverte à Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI Tshilombo,

Président de la République démocratique du Congo

*Avec l'expression de mes hommages les plus déférents*

Concerne: la prise en compte de la mobilité urbaine dans la ville de Kinshasa dans le programme d'urgence pour vos 100 premiers jours.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que je Vous fais part, par la présente lettre, de mon soutien moral pour la réussite de votre projet ; un projet valorisant pour le changement des conditions de vie du peuple congolais et le développement de notre pays, la RD Congo, terre de nos ancêtres, terre de nos enfants et arrières petits-enfants.

Excellence Monsieur le Président de la République, je vous écris cette lettre pour vous dire que je suis de ceux qui croient au réveil d'un Congo uni et fort, d'un pays où il règne la paix et la justice. Le monde entier attend avec un ardent désir la révélation du **Puissant Congo**. Certes, le défi est de taille car le peuple attend beaucoup de Vous mais comme le disait Henry Ford: *«Les obstacles sont ces choses effrayantes que vous apercevez lorsque vous détournez les yeux de vos objectifs».*

Ma réflexion, s'inscrit dans une logique patriotique, celle de vouloir Vous présenter humblement quelques propositions et pistes d'améliorations découlant d'une expérience dans le domaine des infrastructures de transport et d'une expertise en système de transports ferroviaires et urbains. Cela est susceptible de Vous intéresser dans le cadre de votre programme, au regard de ce que vous comptez réaliser dans le domaine des infrastructures de transport dans les cinq années à venir. **Un quinquennat, ça passe vite!** Ces propositions ont aussi vocation de vulgariser quelques résultats d'études auxquelles j'ai pris part et de vous faire gagner du temps en se fixant sur des solutions innovantes déjà étudiées et qui n'attendaient que vous pour se concrétiser.

Excellence Monsieur le Président de la République, le constat est grave : le pays connaît un important déficit infrastructurel. Le pays se doit par conséquent de résorber ce gap qui le caractérise afin d'accélérer la croissance économique et élargir la base productive permettant de diversifier l'économie et de la rendre plus résiliente vis-à-vis des chocs endogènes et exogènes.



La Vision de la RD Congo pour le secteur des Transports, devrait être de : « *disposer d'infrastructures de qualité, gérées par des structures performantes, capables d'offrir, de façon durable et résiliente, des services de transport fiables, efficaces et abordable à toutes les catégories de la population, de façon à concourir fortement à l'intégration territoriale, la réduction de la pauvreté et la croissance économique.* »

Kinshasa sera en 2040, la 21ème ville la plus peuplée au monde avec 26,5 millions d'habitants, selon le rapport du département des affaires économiques et sociales des Nations-Unies. Selon cette même étude, l'augmentation est notamment liée à la concentration des populations dans les zones urbaines, et devrait s'accélérer jusqu'en 2050.

A Kinshasa, les embouteillages sont devenus quasi permanents, ils limitent la circulation des personnes et des marchandises et créent des problèmes environnementaux, sanitaires et économiques qui mettent à l'épreuve les systèmes de transport. Nonobstant des artères à huit voies qui sillonnent Kinshasa, avec des robots novateurs qui font la circulation aux grands carrefours à la place des policiers. Ces solutions n'ont pas mis un terme aux embouteillages. **En cause : Le manque de planification urbaine et des solutions qui restent routières et non ferroviaires.**

Excellence Monsieur le Président de la République, il est urgent d'agir dès à présent pour relever le défi de la mobilité dans la ville capitale de Kinshasa en anticipant sur l'explosion démographique à venir. En effet, le challenge fait face à une offre de transport aux faiblesses suivantes :

- une offre de transports privés générant des services dispendieux et peu fiables;
- une offre de transports publics ayant essuyé plusieurs revers et essentiellement réduite au service de TRANSCO;
- une offre en transport de masse (Bus à Haut Niveau de Service ou Bus Rapid Transit sur site propre et ferroviaire urbain) inexistante mais disposant d'un grand potentiel de développement.

Telle qu'elle est pratiquée à ce jour, la réhabilitation des voiries et des grandes artères, seule ne suffit pas pour résoudre les problèmes de la mobilité, elle entraînera la ville dans une spirale de développement non durable de la mobilité urbaine.

Afin d'y remédier, je propose les solutions suivantes qui pourront être mise en œuvre lors de votre mandat présidentiel:



**1. Développer une offre ferroviaire urbaine «Mass Rapid Transit » (MRT) :  
Connexion ferroviaire reliant le centre-ville de Kinshasa à Maluku via  
Kinkole, avec une desserte de l'aéroport de N' djili;**

L'exemple probant est le Gautrain en Afrique du Sud, ce train urbain qui relie l'aéroport de Johannesburg à la ville et la capitale administrative, Pretoria.

Ce projet constituera l'axe structurant des transports en commun de grande capacité.

Ce projet devra répondre à deux besoins fonctionnels :

- Desservir l'aéroport en un temps de parcours compétitif (environ 20 minutes contre 60 à 90 minutes actuellement), dans des conditions de confort suffisantes pour attirer les passagers de l'aéroport ;
- Desservir l'ensemble des quartiers de l'Est de Kinshasa pour les déplacements quotidiens des kinois.

La première phase pourra être la mise en place d'une desserte ferroviaire urbaine jusqu'à Kinkole, en s'appuyant sur les emprises ferroviaires existantes car la desserte en transports sur ce corridor est stratégique pour Kinshasa, puisqu'elle constitue l'axe le plus chargé de la capitale. C'est une véritable opportunité de développement pour favoriser l'implantation des activités économiques dans la commune de la Nsele qui verra ses quartiers (Mpasa, Kinkole, Bibwa) valorisés par la desserte en transport en commun.

**2. Mise en place d'un réseau de transport intelligent « Bus à Haut Niveau de Service » (BHNS) ou « Bus Rapid Transit » (BRT) sur site propre.**

En plus du chemin de fer urbain, le transport en commun de grande capacité et massifié peut être complété par un réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) BHNS/BRT.

**3. Mise en place d'un réseau de Tramway**

Elle est pertinente pour répondre à la demande que l'on observe sur l'axe Boulevard du 30 juin-Kintambo Magasin ainsi que sur d'autres lignes qui pourront être étudiées à long terme.

Par ailleurs, je plaide spécialement pour les actions suivantes à envisager dans le cadre du programme d'urgence pour vos 100 premiers jours. Celles-ci offriront un socle normatif harmonisé, sans lequel, la réalisation des grands projets, ci-haut cités, sensés répondre à la problématique de la mobilité urbaine serait impossible. Il est urgent de :



**Créer une Cellule de Mobilités Urbaines. Elle constituera une structure opérationnelle chargée de coordonner la politique de mobilités urbaines de la RDC. Elle aura pour tâches de :**

- 1. Elaborer un Plan de Mobilité Urbain pour la ville de Kinshasa:** conduisant à l'identification et la hiérarchisation des interventions. Ce qui permettra de disposer d'un document de planification urbaine ;
- 2. Réaliser l'étude et le montage des projets sus-évoqués (faisabilité technique, économique et financière) et définir les prochaines étapes des études de détails en fonction des options de montage prévus;**
- 3. Elaborer des Guides procéduraux permettant de créer un cadre référentiel et normatif.**

Pour explication

- **un Guide d'Aménagement et d'Entretien de la voirie urbaine** : est la condition première qui permettra la structuration et la gestion des circulations (intersections et stationnement) pour la création d'un réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP);
- **un Guide d'Aménagement des pôles d'échanges** (lieux de concentration des usagers et des congestions) : constitue une La condition sine qua non pour permettre le bon fonctionnement des transports collectifs ;
- **Un Guide de Structuration des Transports en Commun (artisansaux, collectifs publics, collectifs massifiés)** : assure la qualité des transports et constitue un élément essentiel pour promouvoir une exploitation efficiente des équipements de transport et réduire la part du revenu des ménages consacrée aux besoins de déplacement (politique de réduction de la pauvreté).

**Le coût de cette action est évalué à 1,5 Million d'USD.**

En conclusion :

Le transport urbain a une forte dimension politique et symbolique car c'est du « quotidien » et c'est « du social ». **Le peuple d'abord !**

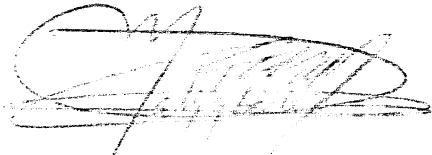


Je Vous remercie beaucoup de l'attention que vous porterez à cette lettre, et j'espère que Vous serez sensible à ces arguments. Je suis à votre disposition pour Vous donner toutes les informations complémentaires que vous souhaiterez.

Je Vous prie de bien vouloir agréer, Son excellence Monsieur le Président de la République. l'expression de mon profond respect et de ma très haute considération.

Fait à Paris. le 16 Mars 2019

**Ir Civil Bodom MATUNGULU**



*Expert en système de transports ferroviaires et urbains*

*Ecole National de Pont et Chaussée Paris tech*

✉ [bodommatungulu@gmail.com](mailto:bodommatungulu@gmail.com)

☎ +243 821 661 050, +33 751 285 178